

Présentation de l'épreuve orale du DNB

EPREUVE ORALE DU DNB

Une langue étrangère peut être utilisée durant l'oral.

Présentation individuelle

Un jury composé de deux professeurs

Supports ou productions possibles :

- Un dossier
- Un exposé
- Un panneau d'affichage
- Un diaporama
- Une vidéo ...

La durée : 15 minutes (5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien)

Il s'agit de présenter l'un des projets abordés dans le cadre des EPI ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs :

- Parcours Avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le barème :

Attendus	Nombre de points
Maîtrise de l'expression orale	50 points
Maîtrise du sujet présenté	50 points
Total de l'épreuve orale	100 points

Au moins deux disciplines sont concernées

Calendrier :

Jeudi 2 juin : Date limite de l'engagement de l'élève et de ses représentants sur son projet.

Mercredi 15 juin : Épreuve orale

